SAISON 2023•2024

HIVER - PRINTEMPS - AUTOMNE

OUL

Œuvre Universitaire du Loiret

Classes de découvertes

www.ouloiret.fr

Œuvre Universitaire du Loiret

Vous trouverez, dans ce catalogue, nos propositions de classes de découverte pour l'hiver, le printemps et l'automne 2024.
L'année qui vient de s'écouler a été marquée par une très bonne fréquentation de nos centres en général et nous vous remercions pour votre confiance.
Par ailleurs, cette année a aussi été marquée par un contexte social compliqué, avec une inflation qui a impacté les budgets des familles. De la même façon, cette inflation impacte aussi notre fonctionnement puisqu'il s'agit pour l'OUL de prendre en compte des coûts de transport, d'alimentation, d'énergie, de salaire des personnels, etc.
C'est donc en nous efforçant de tenir compte à la fois de vos demandes, des contraintes administratives et du contexte du moment que nous avons travaillé pour proposer des séjours qui restent accessibles et qui puissent intéresser le plus grand nombre.
Depuis quelques années, pour des raisons essentiellement financières, la durée des séjours s'est raccourcie. Il nous a donc fallu aussi retravailler sur certains contenus, sur l'équilibre entre les sorties en car et les activités de découverte proches des centres, sur le rythme de vie des enfants.
Nous espérons que vous trouverez, parmi ces propositions, des séjours qui répondront à vos attentes. N'hésitez pas à nous joindre, au siège de l'association, si vous souhaitez des précisions ou si vous avez des demandes particulières. Nous sommes là pour vous aider à construire votre séjour et pour vous guider dans vos démarches administratives si nécessaire.
Au plaisir de vous accueillir prochainement et bon courage pour cette nouvelle année scolaire !

Philippe Rappeneau,
Président de l''association

1936
création de
l'association

12 structures
partout en France

+ de 480
classes de découvertes
organisées par an

+ de 5000
enfants accueillis en
séjours de vacances par an

400 salariés
à l'année

L'association p. 4 - 5
Nos activités sportives p. 6 - 7
Nos séjours à thèmes et de proximité p. 8 - 9
Exemples d'emplois du temps p. 10 - 11

CLASSES DE MONTAGNE

Combloux ..... p. 12 - 13
Lans en Vercors ..... p. 14 - 15
Sollières ..... p. 16 - 17
Méaudre ..... p. 18 - 19

CLASSES DE MER

Pénestin ..... p. 20 - 21
Les Sables d'Olonne ..... p. 22 - 23
Saint Jean de Monts ..... p. 24 - 25
Damgan ..... p. 26 - 27

CLASSES VERTES

Crocq ..... p. 28 - 29
Ingrannes ..... p. 30 - 31
Les Caillettes ..... p. 32 - 33

Conditions générales p. 34
Bulletin officiel n°26 du 29/06/2023 p. 34 - 35

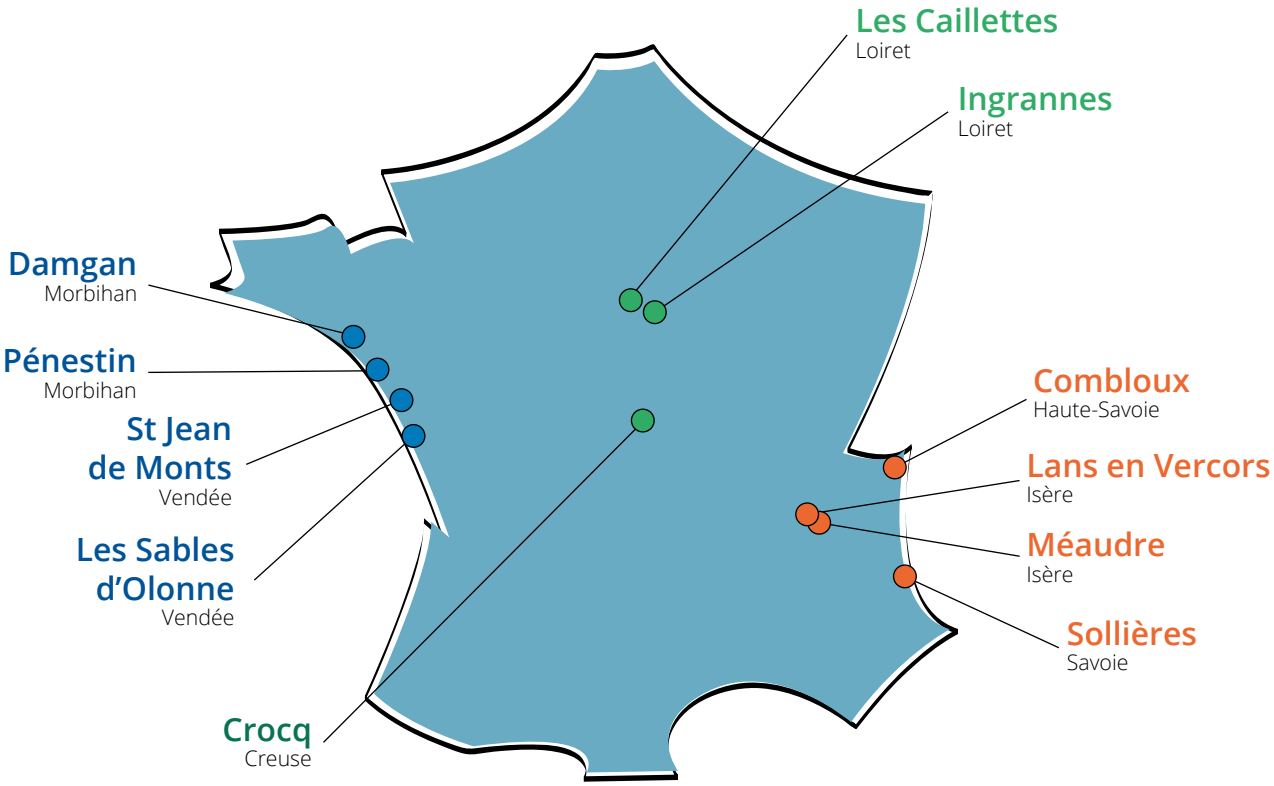

Une association **au service de l'école**

L'Œuvre Universitaire du Loiret est une association de type Loi 1901 complémentaire de l'École Publique. Elle dispose d'un agrément Jeunesse et Éducation Populaire. Créée en 1936, elle s'est toujours destinée à l'encadrement des enfants dans le cadre des vacances scolaires ou l'organisation de classes de découvertes. Nous gérons 11 établissements situés dans des régions géographiques variées : le bord de mer, la montagne ou la campagne. Nous proposons une diversité d'activités, soit à caractère sportif (le ski, la voile, l'escalade...) soit plus culturel et artistique (le théâtre, la musique, la poterie...).

Une qualité des prestations

L'OUL s'engage sur des prestations précises et des valeurs en accord avec celles des associations complémentaires de l'école publique. Lorsqu'un·e enseignant·e part en classe de découvertes, nos équipes l'accompagnent dans la constitution de son dossier administratif :
> Agréments
> Transports (schémas de conduites A/R + déplacements locaux)
> Le dossier de départ (fiche sanitaire, inventaire...)
> Information sur l'équipe pédagogique présente pendant le séjour
> Une réunion de préparation avec la·le directeur·rice du centre est organisée à Orléans
> Mise à disposition d'outils de présentation du séjour à destination des enseignant·e·s pour les réunions familles
> Bilan / évaluation fin de séjour

Une sensibilisation au monde de demain

Nous avons à cœur de transmettre les valeurs qui nous animent en terme d'écologie et de préservation de l'environnement aux jeunes participant à nos séjours. Nous essayons de développer petit à petit l'exécution de ces valeurs qui se retransmettent sur le terrain par de multiples actions. Chaque centre est acteur du développement de son territoire : circuits courts d'approvisionnements, activités culturelles... et de la planète.

Nos équipes

Tous nos centres disposent de leur équipe permanente.

• **L'équipe de direction**, issue de formation BAFD ou équivalence prend contact avec les enseignant·e·s pour mettre en place le programme d'activités en fonction de leurs projets pédagogiques et veille au bon déroulement du séjour, de la gestion du centre et de son équipe d'animation

• **L'équipe d'animation** permet d'accompagner les enseignant·e·s sur leurs projets pédagogiques selon le taux d'encadrement prévu (effectif de 1 adulte pour 12 enfants). Les animateur·rice·s assistent l'enseignant·e le matin, le midi et le soir pour toutes les taches de la vie quotidienne (lever, toilette, repas, veillée, coucher, nuit...) et accompagnent également les enfants sur les temps d'activités sportives ou culturelles.

• **L'assistant·e sanitaire** est titulaire d'un des diplômes suivants: PSC1, BNS ou AFPS. Il·elle est à l'écoute des enfants et est attentif·ve aux signes de mal être (psychologique, physique et social). Il·elle est référente santé pour tous et gère la partie administrative sanitaire. Il·elle veille également à l'hygiène corporelle et alimentaire de chacun (douche, toilettes), au repos nécessaire de chacun et administre les traitements des enfants (seulement avec ordonnance fournie par les parents) et sous la responsabilité des enseignant·e·s.

• **L'équipe technique** assure l'entretien des locaux quotidiennement et les cuisiniers élaborent puis réalisent les menus sur place.

L'enseignant·e

L'enseignant·e demeure entièrement responsable de ses élèves pendant toute la durée du séjour, 24h/24. Ainsi il·elle sera garant de la sécurité et de la santé de l'enfant et sera en capacité de prendre toute décision dans ce sens (visite médicale, hospitalisation, rapatriement...). Le projet pédagogique privilégiera des temps calmes, des espaces de liberté, des temps d'activiés structurés et des temps de classes, tout en respectant le rythme des enfants.

Transport

Tous les transports sont compris dans nos prix de séjours. Nous privilégions l'utilisation d'autocars privés. Partenaires de confiance depuis de nombreuses années, nos compagnies de cars sélectionnées par nos soins, sont conformes à la réglementation et aux normes en vigueur, notamment en ce qui concerne le transport d'enfants et les mesures de sécurité. Tous les cars sont équipés de mouchards électroniques et de ceintures de sécurité permettant un voyage confortable et climatisé. Notre association propose également pour chaque transport des animateurs de convoyage durant les trajets ainsi que des étiquettes bagages pour faciliter l'organisation des voyages.

Les repas

Nous accordons une grande vigilance à la gestion des besoins et des goûts alimentaires de chacun en proposant une offre de choix durant tous les repas. L'ensemble des repas est confectionné sur place par nos cuisiniers professionnels. Nous proposons des buffets variés, des plats cuisinés et servis séparément où un juste équilible animal et végétal est présent, ce qui permet à chacun de construire son repas selon ses goûts et envies du moment. Nous nous efforçons également de faire découvrir de nouvelles saveurs, des spécialités régionales (raclettes, fruits de mer...). Nous portons aussi une attention particulière dans le choix de nos produits issus du terroir, de circuits courts, de producteurs locaux et des produits de saison.

Assurance et Santé

Notre association s'engage à faire l'avance des éventuels frais médicaux, paramédicaux, d'ambulance, de secours ou autres qui seront à rembourser par les familles en rentrant du séjour. Nous disposons d'assurances responsabilité civile, recours et rapatriement. Lors de l'inscription, les parents rempliront une fiche sanitaire qui sera à étudier soigneusement avant le séjour. Les informations permettront d'accueillir dans les meilleures conditions possibles l'enfant et de prendre les mesures par anticipation sur les éventuelles allergies, handicaps ou problèmes de santé sérieux.

La communication

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours et 24h/24 pendant le séjour.
La·e directeur·rice sera disponible en amont du séjour et entrera en contact avec l'enseignant·e afin de l'aider pour la constitution de son projet pédagogique et pourra lui proposer un programme d'activités en fonction de ses attentes. L'association propose également de mettre un blog à disposition pour pouvoir donner des nouvelles quotidiennement aux familles.

Les activités

Ce sont des animations qui ont été conçues par l'équipe d'animation professionnelle. Elles ont pour objectifs de sensibiliser les enfants à une approche du milieu. Le support peut être un jeu ou une incitation à l'observation. Les enfants recueillent les données, dessinées, écrites ou même photographiées qui seront ensuite reprises en classe par l'enseignant·e pour travailler sur des acquisitions. Ces activités s'organisent avec la·le directeur·rice, en amont de votre séjour (le centre dispose du matériel pour la mise en place de ces activités). Leur nombre n'est pas limité, cela dépend du projet de l'enseignant·e. Toutefois la gestion du calendrier des activités impose parfois des limites.

Les activités physiques et sportives

Elles sont toujours encadrées par des professionnel·le·s dont le diplôme est reconnu par les services de l'Éducation Nationale, Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) ou Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), dans la discipline. Ils·elles possèdent une carte professionnelle délivrée par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et sont agréés par la Direction Départementale de l'Éducation Nationale. Leurs statuts peuvent être ceux de salarié·e de l'Œuvre Universitaire du Loiret ou bien dépendre d'une entité spécifique telles que les écoles de voile ou les Maisons des Guides. Dans tous les cas, nous proposons une découverte de l'activité par un apprentissage des éléments de base permettant aux enfants d'acquérir un minimum d'autonomie.
L'enseignant·e est présent durant l'activité avec l'encadrant·e spécialisé·e. La classe est souvent scindée en deux groupes. Un groupe est alors confié aux animateur·rice·s du centre pour travailler sur une activité de découvertes ou autre selon l'organisation prévue.

Les sorties à vélo

Cette activité n'est considérée que comme un moyen de déplacement pour rejoindre un lieu d'observations ou de visite. Ce n'est pas une activité de cyclisme au sens sportif du terme. Elle est encadrée par l'enseignant·e accompagné·e des animateur·rice·s du centre de façon à respecter le taux d'encadrement en vigueur qui est d'un adulte pour six enfants.

Nos hébergements

Nous sommes propriétaires de nos centres situés dans des lieux pertinents au regard des projets proposés et proches des lieux d'activités. **Tous nos bâtiments disposent d'agréments avec avis favorable de la commission de sécurité, de l'inspection académique ainsi que de la direction de la cohésion sociale**. L'association a la volonté de maintenir dans ses structures une qualité d'accueil soutenue par un programme régulier de travaux d'améliorations et d'entretiens. Par ailleurs, l'OUL met à disposition des enseignant·e·s un matériel pédagogique répondant aux besoins modernes de l'enseignement. Certaines de nos structures ont été aménagées afin d'accueillir au maximum toute personne à mobilité réduite.

Nos activités sportives

Le nombre d'activités et de visites en fonction de la durée de séjour.

VISITES / SORTIES

6 et 8 jours : 2 visites ou sorties au choix
11 jours : 3 visites ou sorties au choix

Ce sont des lieux publics spécifiques à chaque région : un musée, une exploitation agricole, une exposition, un site dédié à une activité économique. L'Œuvre Universitaire du Loiret prend en charge le déplacement en car et les entrées. Nous proposons parfois un support à ces visites sous forme de questionnaire. Mais il est intéressant aussi de préparer ces sorties avec les élèves.

Ski alpin/ski de fond

Combloux / Lans en Vercors
Sollières / Méaudre

L'activité se pratique sur les différents domaines skiables à proximité de nos centres. Elle est toujours encadrée par une personne dont le diplôme est reconnu par les services de l'Éducation Nationale (BEES). Nous lui demandons de proposer une découverte de l'activité par un apprentissage des éléments de base permettant aux enfants d'acquérir un minimum d'autonomie. Les enfants sont équipés de casques lors de la pratique du ski.

- **8 jours : 5 séances**
- **11 jours : 7 séances**

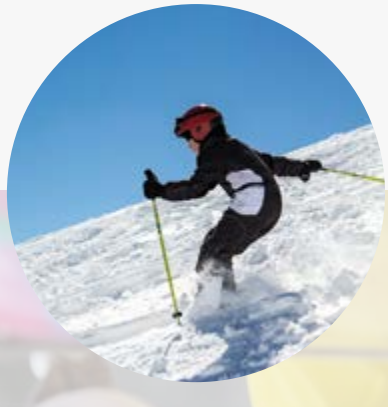

Multi-activités neige chiens de traineau

Méaudre

Séjour avec découvertes de plusieurs activités au choix. Cela pourra passer par des sorties en chiens de traineau ainsi que par la découverte de la pratique du ski de fond et sortie raquette avec Accompagnateur de Moyenne Montagne pour découvrir les paysages du Vercors.

- **8 jours :**
  - 3 séances au choix (ski de fond/ski alpin ou raquettes)
  - 1 séance de chiens de traineau
- **11 jours :**
  - 4 séances au choix (ski de fond/ski alpin ou raquettes)
  - 2 séances de chiens de traineaux

Découverte du Biathlon et du milieu montagnard

Lans en Vercors/ Sollières

Séjour avec découvertes de plusieurs activités au choix. Cela pourra passer par la découverte du Biathlon, du ski de fond et de la raquette avec Accompagnateur de Moyenne Montagne pour découvrir les paysages montagnard.

- **8 jours :**
  - 1 séance tir à la carabine laser
  - 1 séance de ski de fond
  - 1 séance de ski de fond + tir
  - 1 sortie raquette
- **11 jours :**
  - 1 séance tir à la carabine laser
  - 1 séance de ski de fond
  - 1 séance de ski de fond + tir
  - 2 séances au choix (ski de fond ou raquettes)

Char à voile

Saint Jean de Monts (à partir du ce2)

Situé à Saint Jean de Monts, 4 km en car. Séances encadrées par les Brevets d'État de la Base Nautique. Horaires en fonction des coéfficients de marées.

- 6 jours : 2 séances
- 8 jours : 3 séances

La spéléologie

Lans

Elle se déroule dans des cavités de classe 1 ou 2 selon les prescriptions du BO. Les enfants sont équipés d'une combinaison et d'un casque muni d'une lampe à acétylène et électrique.

- 7 jours : 1 jour 1/2
- 10 jours : 2 jours

L'escalade

Combloux

Initiation sur le mur artificiel du centre et pratique en milieu naturel. L'équipement est adapté à l'initiation (casque et d'un baudrier).

- 7 jours : 3 séances
- 10 jours : 4 séances

Voile

Damgan / Pénestin / Les Sables d'Olonne

Elle se pratique toujours sur **Optimist, Caravelle, Catamaran** (Kermor) ou sur **funboat** (Pénestin). Les enfants sont équipés de gilets, que nous complétons, si besoin, par un ciré, haut et bas, ou par un maillot Lycra qui protège du froid. Un bateau de sécurité est prévu pour six bateaux.

- 6 jours : 2 séances
- 8 jours : 3 séances

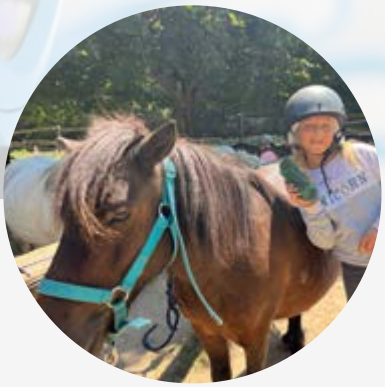

L'équitation

Combloux / Crocq

Elle se déroule toujours en carrière ou manège. Dans tous les cas, nous sommes propriétaires des cavaleries. Nos chevaux ou poneys sont habitués à travailler avec des enfants. Nous distribuons à chaque enfant un casque de protection.

- 6 ou 7 jours : 3 séances
- 10 jours : 4 séances

Nos séjours à thème

Le Moyen Âge

St Jean de Monts (Vendée)

Le Puy du fou
Sortie à la journée
Spectacles liés au Moyen Âge

L'histoire
(uniquement séjours de 10 jours)
- Le château de Tiffauges
- L'Abbaye de Nieul sur l'Autise
- Le château de Talmont Saint Hilaire

Le milieu humain
(1 sortie au choix sur 6 jours)
- L'écomusée du Daviaud
- Les Marais Salants
- Le moulin de Rairé

Les volcans d'Auvergne

Crocq (Creuse)

La géographie
- Le Massif Central
- La chaîne des puys

Le milieu naturel
- Le col des Goules, site des volcans d'Auvergne (vue sur la chaîne des puys)
- Le volcan de Lemptegy (descente au cœur d'un ancien volcan)
→ www.auvergne-volcan.com/

Activités scientifiques
- Vulcania → www.vulcania.com
Ateliers pédagogiques proposés aux classes lors de la visite du site de Vulcania

Nature et patrimoine

NOUVEAU

Damgan (Morbihan)

L'histoire
Sites mégalithiques
- Cairn du Petit Mont (+atelier poterie)
- Cairn de Gavrinis (navette en bateau sur le Golf)
- Alignements de Carnac (ateliers techniques préhistoriques)

L'Artisanat local
- Vannerie
- Rencontre avec un apiculteur
- Rencontre avec une paludière (Marais Salants)
- Ferme pédagogique

Ateliers nature
- Papier recyclé
- Fabrication de pain
- Cyanotype
- Noeuds marins
- Tableau de coquilage
- Land Art

La résistance

Lans en Vercors (Isère)

Traces et mémoire
- Découvertes de la région.
- Randonnées pédestres.
Nombreux itinéraires sur la journée ou la demi-journée + activités de découvertes du milieu.

Les sorties possibles :
- La résistance dans le Vercors Sud
- Valchevrière
- Villard-de-Lans
- Autrans

Nos séjours de proximité

Thèmes au choix

Les Caillettes (Loiret)

Le charbon (selon période)
Astronomie
Les métiers de la forêt
Argile
Écriture/slam
Marionnettes
Musique
Arts Plastiques
Éducation à l'image (avec Régie Môme)

De la terre à l'assiette

Ingrannes (Loiret)

(uniquement mai et juin)

NOUVEAU

Le milieu naturel et agricole
- Gestion du potager
- Soin des animaux du centre
- Fabrication de produit de la ferme

Les sorties possibles
- Visite d'un moulin à farine
- Visite d'une chèvrerie et rencontre avec un maraicher
- Visite d'une ferme / atelier cueillette

La Loire

Ingrannes (Loiret)

L'histoire
- Le château et les quartiers anciens de Sully sur Loire
- Le musée de la marine de Loire de Châteauneuf sur Loire
- La Loire à travers la littérature et les chansons

Le milieu naturel
- La maison de Loire de Jargeau
- Promenade découverte sur une gabare
- La faune et la flore
- Les indices de présence (castors...)
- Les oiseaux de Loire
- La pêche en Loire

Activités scientifiques
- La centrale nucléaire de Dampierre en Burly
- Les barrages
- Travail autour de l'eau

Exemples d'emplois du temps

CLASSE DE NEIGE "SKI ALPIN" - emploi du temps prévisionnel 8 jours

	Matin			Après-midi		
	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT
1	*Voyage de nuit*					
2	Installation	Sur le centre	Enseignant·e + animateur·rice·s du centre	Équipement ski + découverte du centre	Sur le centre	Enseignant·e et animateur·rice·s
3	Visite (à définir)	En car	Intervenant·e + enseignant·e + animateur·rice·s	ski	Pistes de ski	Enseignant·e + moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
4	Temps pédagogique	Sur le centre	Enseignant·e	ski	Pistes de ski	Enseignant·e + moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
5	Activités de découvertes (à définir)	Sur le centre	Enseignant·e + animateur·rice·s	ski	Pistes de ski	Enseignant·e + moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
6	Visite (à définir)	En car	Intervenant·e + enseignant·e·s + animateur·rice·s	ski	Pistes de ski	Enseignant·e + moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
7	Temps pédagogique + valise	Sur le centre	Enseignant·e	ski	Pistes de ski	Enseignant·e +moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
8	*Voyage de nuit*					

CLASSE DE NEIGE "SKI ALPIN" - emploi du temps prévisionnel 11 jours

	Matin			Après-midi		
	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT
1	*Voyage de nuit*					
2	Installation	Sur le centre	Enseignant·e + animateur·rice·s du centre	Équipement ski + découverte du centre	Sur le centre	Enseignant·e et animateur·rice·s
3	Activités de découvertes (à définir)	Sur le centre	Enseignant·e + animateur·rice·s	ski	Pistes de ski	Enseignant·e +moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
4	Visite (à définir)	En car	Intervenant·e + enseignant·e + animateur·rice·s	ski	Pistes de ski	Enseignant·e +moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
5	Activités de découvertes (à définir)	Sur le centre	Enseignant·e + animateur·rice·s	ski	Pistes de ski	Enseignant·e +moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
6	Temps pédagogique	Sur le centre	Enseignant·e	Activités de découvertes (à définir)	Sur le centre	Enseignant·e + animateur·rice· s
7	Visite (à définir)	En car	Intervenant·e + enseignant·e + animateur·rice·s	ski	Pistes de ski	Enseignant·e +moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
8	Temps pédagogique	Sur le centre	Enseignant·e	ski	Pistes de ski	Enseignant·e +moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
9	Visite (à définir)	En car	Intervenant·e + enseignant·e + animateur·rice·s	ski	Pistes de ski	Enseignant·e +moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
10	Temps pédagogique + valise	Sur le centre	Enseignant·e	Ski	Pistes de ski	Enseignant·e +moniteur·rice·s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur·rice·s
11	*Voyage de nuit*					

CLASSE DE PRINTEMPS "DÉCOUVERTE DU MILIEU" - emploi du temps prévisionnel 6 jours

	Matin			Après-midi		
	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT
1	*Voyage de jour*					
2	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s
3	Visite (à définir)	En car	Enseignant·e + animateur·rice·s	Visite (à définir)	En car	Enseignant·e + animateur·rice·s
4	Temps pédagogique	Sur le centre	Enseignant·e	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s
5	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s
6	*Voyage de jour*					

CLASSE DE PRINTEMPS "ACTIVITÉS SPORTIVES" - emploi du temps prévisionnel 8 jours

	Matin			Après-midi		
	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT
1	*Voyage de jour*					
2	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s	Activités sportives	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s + moniteur BE
3	Visite (à définir)	En car	Enseignant·e + animateur·rice·s	Visite (à définir)	En car	Enseignant·e + animateur·rice·s
4	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s	Activités sportives	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s + moniteur BE
5	Temps pédagogique	Sur le centre	Enseignant·e	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s
6	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s	Activités sportives	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s + moniteur BE
7	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s	Activités de découvertes	À pied	Enseignant·e + animateur·rice·s
8	*Voyage de jour*					

Nombres de visites/sorties et activités → page 6 et 7

Combloux

Haute-Savoie

Montagne

4 CLASSES

120 LITS

CYCLE 2 et 3

lacombaz.oul@gmail.com

Situation

Un village de charme avec ses nombreux chalets, fermes, chapelles, oratoires, situé à 4km de Megève et 30km de Chamonix, et 1h de la Suisse et de l'Italie...
« Combloux, la perle des Alpes dans son écrin de glaciers » comme la surnommait Victor Hugo. Région idéale pour la découverte du milieu naturel montagnard a travers ses chemins de randonnée surplombés par le Mont Blanc.

Implantation

Situé à 1000 mètres d'altitude à la sortie de Combloux, sur la route de Cordon, le centre de la Combaz offre une vue exceptionnelle sur les chaînes du Mont-Blanc, des Aravis et des Fiz. La carrière pour l'activité équitation est implantée sur le centre.

L'hébergement

3 bâtiments principaux reliés entre eux
"Le vieux Combaz"
Cuisine / 2 salles à manger / bureau / infirmerie / chambres du personnel
"Combaz noir" et "Combaz rouge"
36 Chambres de 2 à 5 lits avec douche, lavabo et cabinet de toilette/ Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreintes / bibliothèque / salles de classe
2 chambres + sanitaires PMR
L'écurie : cette ferme typique qui se situe au-dessus du centre abrite la cavalerie de la Combaz.
Grand terrain de jeux (basket, football...) / **carrière** où se déroulera l'activité équitation. NOUVEAU → **mur d'escalade sur le centre.**

Activités de découvertes

Le milieu naturel
- Étude de paysage - Étagement de la végétation
- La faune et la flore montagnarde, indices de présence
- Orientation
- Apiculture
- Géologie (glacier)
- Astronomie (→ printemps/automne)

Le milieu humain
Découverte des activités liées aux domaines suivants :
- Le village
- La station de ski
- L'élevage, la filière du lait et du fromage
- L'habitat traditionnel, l'architecture régionale (vieux chalets, four à pain, fontaine, genier...)
- Les métiers de la montagne
- Le guide de Haute Montagne, le pisteur secouriste
- Les histoires et traditions régionales

Visites et sorties

- La ferme - fromagerie GAEC Val Mont Blanc (uniquement l'hiver)
- Le Centre Nature Montagnarde (intervention sur le centre de la Combaz)

Sorties randonnées
- Le glacier des Bossons
- Le chalet du Trucs
- Les alpages de Combloux
- Balade sur les Fiz
- Chalet de Mayère
- Du lac de Javen jusuqu'à Megève

Activités sportives

L'escalade
Lieu : Initiation sur le site de la Combaz (mur artificiel + rocher en extérieur) + falaise école du parc thermal du Fayet Déplacement en car
Niveaux des classes : cycle 3 de préférence
Durée des séjours : 7 et 10 jours
Encadrement : moniteur Brevet d'État « Escalade »

L'équitation
Lieu : carrière du centre de la Combaz.
Ecurie de 15 chevaux intégrée dans la ferme du centre
Niveaux des classes : cycle 3 de préférence
Durée des séjours : 7 et 10 jours
Encadrement : moniteur Brevet d'État « Équitation »

Le ski alpin
Lieu : Domaine des portes du Mont Blanc *(pistes Combloux)*
Déplacement en car
Niveaux des classes : cycle 2 et 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : enseignant·e·s, animateur·rice·s, moniteur·rice·s ESF

Le ski de fond
Lieu : Domaine de la Livraz Cote 2000 Megève
Promenades et jeux sur itinéraires sécurisés définis avec les enseignants
Niveaux des classes : cycle 3 de préférence
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : enseignant·e·s, animateur·rice·s, moniteur·rice·s ESF

La montagne autrement (décembre/printemps)
Découvertes des ressources humaines et naturelles

Niveaux des classes : cycle 2 et 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours

Séjour à construire ensemble

Exemples d'activités au choix :
- *Sorties raquettes avec AMM (patrimoine, faune, flore, sécurité avalanche...) uniquement l'hiver*
- *Découverte du paret (luge traditionnelle) uniquement l'hiver*
- *Recherche indices de présences*
- *Visites thématiques du CNM*
- *Fabrication raquettes à neige*
- *Fabrication de pain*
- *Découverte des richesses des alpages*
- *Apiculture*

Lans en Vercors

Isère

Montagne

2 CLASSES

60 LITS

CYCLE 2 et 3

lansenvercors@ouloiret.fr

Situation

Le massif du Vercors est un parc naturel ou chaque village ou hameau, chaque lieu de visite raconte une histoire. Celle des roches qui se sont constituées au fond d'un océan, mais aussi celle des hommes qui s'y sont installés avec tous les obstacles qu'ils ont rencontré et les combats qu'ils ont mené.

Implantation

Situé à 1000 mètres d'altitude sur le plateau du Vercors, le centre Le Relais est implanté entre Lans en Vercors et Villard de Lans. Le centre est situé face aux montagnes de Lans où se trouvent les pistes de la station.

L'hébergement

Bâtiment sur 3 niveaux :

Rez-de-chaussée : cuisine / salle à manger / bureau / 1 salle de classe / vestiaire

1er et 2ème étage : 1 salle de classe / une bibliothèque avec cheminée / 12 chambres de 3 à 6 lits avec douche, lavabo et toilette. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.

Activités de découvertes

Le milieu naturel
- Étude de paysage - Étagement de la végétation
- La forêt
- La faune et la flore montagnarde, indices de présence
- L'architecture régionale

Le milieu humain
Découverte des activités liées aux domaines suivants :
- Le village
- La station de ski
- L'élevage
- L'habitat traditionnel
- Les métiers de la montagne
- Les histoires et traditions régionales
- Le parcours du patrimoine
- Sensibilisation au développement durable (tri des déchets, compost...)

Thème
La résistance p.8

Visites et sorties
- Le musée de la résistance et de la déportation
- Le musée Dauphinois
- Les grottes de Choranche
- Le téléphérique et le fort de la Bastille
- La ferme
- La Maison du Patrimoine de Villard de Lans

Sorties randonnées
- Le plateau des Ramées + étude de la flore du Vercors
- Les gorges du bruyant

Activités sportives

Spéléologie
Lieu : cavités de classes 1 et 2 agréées
Déplacements en car
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 7 et 10 jours
Encadrement : moniteurs Brevet d'État «spéléologie»

Le ski alpin
Lieu : Pistes de Lans en Vercors.
Déplacements en car.
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF

Le ski de fond
Possibilité de pratiquer cette activité sur 1 séance
Dans ce cas elle remplace une séance de ski alpin
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF

Découverte du Biathlon et du milieu montagnard
Cycle 3
Activités au choix : Biathlon / ski de fond / raquettes
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF et accompagnateurs de moyenne montagne.

Sollières
Savoie

Montagne

2 CLASSES

60 LITS

CYCLE 2 et 3

sollieres@ouloiret.fr

Situation

Le village de Sollières, au passé archéologique prestigieux, vous séduira par son art de vivre et sa proximité avec la nature. Vous pourrez goûter aussi aux joies de la neige. Un paradis pour les amateurs de belles balades en forêt, en raquettes. Vous pourrez profiter d'une nature, sauvage et variée sur le domaine de Val Cenis.

Implantation

Situé à 1250 mètres d'altitude, le centre est implanté dans le centre du village de Sollières. Sollières se trouve en Haute-Maurienne , en limite du Parc National de la Vanoise, entre Modane et la station de Val Cenis.

L'hébergement

Bâtiment sur 2 niveaux

Rez-de-chaussée : cuisine / salle à manger / bureau / 2 salles de classe / salle polyvalente / vestiaire

1er étage : 16 chambres de 3 à 6 lits avec douche, lavabo et toilette. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.

Activités de découvertes

Le milieu naturel

• Étude de paysage - Étagement de la végétation
• La faune et la flore montagnarde, indices de présence
• L'architecture régionale

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :
• Le village
• La station de ski de Termignon - Val Cenis
• L'élevage, la filière du lait et du fromage
• L'habitat traditionnel, le village de Bonneval sur Arc
• Le Parc National de la Vanoise
• Les métiers de la montagne
• Le guide de Haute Montagne (selon disponibilités)
• Les histoires et traditions régionales

Visites et sorties

• La coopérative laitière de Lanslebourg
• Bonneval sur Arc
(sortie en raquettes encadrée par un AMM)
• Le monolithe de Sardières
• Le musée archéologique de Sollières
• Le Bois s'Amuse

Activités sportives

Le ski alpin

Lieu : Pistes de Termignon – Station de Val Cenis.
Déplacements en car.
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF

Découverte du Biathlon et du milieu montagnard

Cycle 3
Activités au choix : Biathlon / ski de fond / raquettes
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF et accompagnateurs de moyenne montagne.

Méaudre

Isère

Montagne

2 CLASSES

56 LITS

CYCLE 2 et 3

meaudre@ouloiret.fr

Situation

Dans ce décor alpin à 35 km de Grenoble et à 1000 mètres d'altitude, à proximité de forêts denses et variées, Méaudre est une station-village reconnue pour la qualité de son environnement, pour l'extraordinaire richesse de sa faune et de sa flore et pour les activités, très variées L'hiver, Méaudre, est une station de ski familiale ou le ski de fond a aussi la vedette avec 100 km de pistes qui s'étendent à travers bois et plaines.

Implantation

Le centre est implanté tout près du centre du village. Le domaine des Mateaux est au pied des pistes de Méaudre et proche de la forêt. Altitude : 1000 mètres. L'établissement peut accueillir 2 classes dans d'excellentes conditions pour une capacité de 56 élèves.

L'hébergement

Le centre est composé de 2 bâtiments comprenant 20 chambres de 2 à 6 lits réparties sur les deux unités :

- **Bâtiment «A»** 45 lits
- **Bâtiment «B»** 23 lits, dans lequel se trouve la salle à manger, les deux salles de classes et une salle d'activités.

Toutes les chambres sont équipées de salle de bain.

Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Étude de paysage - étagement de la végétation
- La forêt
- La faune montagnarde, indices de présence
- L'architecture régionale

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le village
- La station de ski
- L'élevage, la filière du lait et du fromage
- L'habitat traditionnel
- Les métiers de la montagne
- Le pisteur secouriste (selon disponibilités)
- Les histoires et traditions régionales

Visites et sorties

- Le musée Dauphinois à Grenoble
- Le musée de la résistance à Grenoble
- Visite d'une ferme et/ou fromagerie

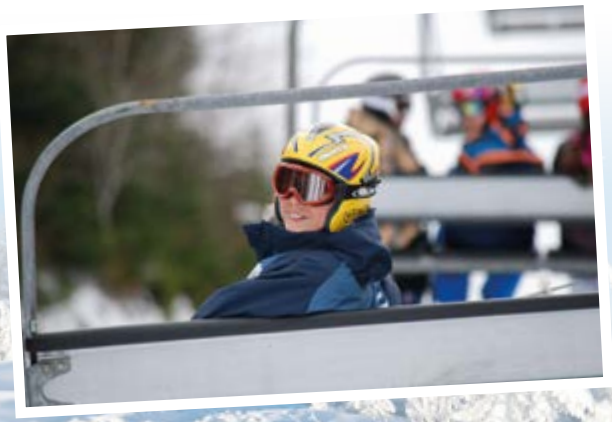

Activités sportives

Multi-activités neige - chiens de traineau

Lieu : Chemins à proximité du centre / Pistes de ski de fond de Méaudre
Activités au choix : Chiens de traîneau / ski de fond / ski alpin / raquettes.
Niveaux des classes : cycle 3 de préférence
Durée des séjours : 8 et 11 jours

Le ski alpin

Lieu : Pistes de Meaudre-Autrans. Déplacement à pied.
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF de la station de Méaudre

Le ski de fond

Possibilité de pratiquer cette activité sur une séance. Dans ce cas la séance remplace une séance de ski alpin.
Lieu : pistes de Méaudre-Autrans. Déplacement à pied.
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF

Pénestin
Morbihan

Bord de mer

4 CLASSES

102 LITS

CYCLE 2 et 3
marescle@ouloiret.fr
www.lemarescle.fr

Situation

Pénestin, entouré par l'océan, offre aux amoureux de la mer ses 25 kilomètres de côtes. Le site classé de la Mine d'Or et ses falaises dorées, de nombreuses plages de sable fin, des criques sauvages pour les amateurs de pêche à pied, le petit port de pêche de Tréhiguier, mais aussi la campagne préservée de Camoël ou les rives de la Vilaine à Férel, sont autant de décors naturels pour le plaisir de tous.

Implantation

2 km du centre-ville de Pénestin
Centre implanté en bord de mer (plage du Maresclé)
Parc clôturé de 4 hectares avec aires de jeux.

L'hébergement

Le centre est implanté dans un parc de 4 hectares avec accès direct à la mer. Quatre bâtiments à l'architecture traditionnelle offrent un hébergement agréable et fonctionnel.

3 bâtiments

Le château
cuisine / salle à manger avec vue sur la mer + terrasse + salle de réunion + salle de documentation adulte

Le Cormoran
Rez-de-chaussée : 1 salle de classe-lingerie / cordonnerie + hébergement du personnel
1er et 2ème étage : 10 chambres de 4 à 7 lits avec douche et lavabo. Chambres individuelles pour les enseignants et animateur d'astreinte

Le Goëland
Rez-de-chaussée : 3 salles de classe / cordonnerie
1er et 2ème étage : 9 chambres de 3 à 8 lits avec douche et lavabo. Chambres individuelles pour les enseignants et animateur d'astreinte

Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Bataille contre la mer : cycle des marées
- La pêche à pied et constitution d'un aquarium
- Aqua BCD : identification des animaux pêchés
- La Mine d'Or : balade contée
- Lecture de paysage à Loscolo
- Collecte et classification des Coquillages
- Le vent : fabrication de Cerf-Volant
- Land Art sur la plage
- Ornithologie
- Rallye Pollution
- Défi laisse de mer
- Orientation (initiation ou parcours)

Visites et sorties

- Le port de pêche et de plaisance de la Turballe
- L'Océarium du Croisic
- Guérande : Ville fortifiée
- Terre et Sel - les marais salants de Guérande
- La maison de la mytiliculture de Tréhiguier (déplacement à vélo)
- Escal'Atlantic à Saint Nazaire et visite du Sous-Marin l'Espadon
- Grande Brière : promenade en chaland

Activité sportive

Voile

Lieu : Plage du Maresclé à Pénestin.
Déplacement à pied.
Niveaux des classes : cycle 2 (sauf CP) et cycle 3
Encadrement : moniteurs Brevet d'État «voile»
Support : Funboat

Les Sables d'Olonne

Vendée

Bord de mer

4 CLASSES

105 LITS

MATERNELLE
CYCLE 2 et 3
lessables@ouloiret.fr

Situation

Les Sables d'Olonne, haut lieu de la voile et de la plaisance et point de départ du mythique Vendée Globe ! Réputés pour ses plages de sable fin, ses paysages pittoresques, dunes, marais, forêt d'Olonne et son ensoleillement privilégié, ses activités portuaires sont des moments forts de la classe de découvertes.

Implantation

Au sud des Sables d'Olonne proche de la ville du Château d'Olonne
Situé à 50 mètres de la mer, à 200 mètres de la plage du Tanchet. Cour intérieure avec aire de jeux

L'hébergement

1 bâtiment sur 3 niveaux
Rez-de-chaussée : cuisine / restaurant + une aile d'hébergement de 9 chambres de 3 à 6 lits avec bloc sanitaire. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte
1er étage : deux ailes d'hébergement avec pour chacune 8 chambres de 3 à 6 lits avec bloc sanitaire. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte + une infirmerie
2ème étage : 4 salles de classe + bibliothèque + salle de jeux + salle polyvalente

Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Le cycle des marées
- La pêche à pied et la constitution d'un aquarium
- Le vent (cerf volants)
- La faune et la flore aquatique
- La côte et les paysages de bord de mer
- Collecte et classification de coquillages
- Observation des oiseaux
- Les dunes (Veillons - Salines)
- Les marais
- La forêt maritime

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le port de pêche et la filière du poisson
- Le port de plaisance
- Les élevages : l'ostréiculture, le vivier de la mine
- Les marais salants
- La ville des Sables d'Olonne
- Découverte d'un site artistique de la ville : l'île Penotte

Visites et sorties

- Port Bourgenay - le Veillon
- Le chantier ostréicole
- Le vivier de la mine
- Les marais salants
- L'aquarium de Vendée

Activité sportive

Voile

Lieu : lac du Tanchet
Déplacement à pied.
Niveaux des classes : cycle 2 (sauf CP) et cycle 3
Encadrement : moniteurs Brevet d'État «voile» du centre nautique de l'ISO
Support : optimist

Saint Jean de Monts

Vendée

Bord de mer

4 CLASSES | **105 LITS** | **CYCLE 2 et 3**

stjeandemonts@ouloiret.fr

Situation

Située sur le littoral nord vendéen, entre dunes et pinèdes avec comme toile de fond la mer, la station balnéaire de Saint Jean de Monts est réputée pour ses 8 kilomètres de belles et longues plages de sable fin qui font la joie des baigneurs et des amateurs de pêche à pied. Site idéal pour partir à la découverte des richesses de son milieu naturel et de son patrimoine culturel à travers ses sentiers de randonnées, ses marais, sans oublier ses lieux incontournables comme ses ports de pêche et ses moulins.

Implantation

Situé à 6 km de Saint-Jean de Monts et à 12 km de Saint-Gilles Croix de Vie

1 km de la mer (plage des Mouettes)

Centre implanté au cœur de la pinède dans un parc clôturé de 2 hectares avec aires de jeux.

L'hébergement

4 bâtiments de plain-pied

- 1 bâtiment salle à manger, cuisine, bureau, salle de documentation, bibliothèque et ludothèque.
- 1 bâtiment lingerie / régie du matériel / hébergement du personnel / salle d'activités
- 2 bâtiments hébergement et classes (2 salles de classe par bâtiment) + chambres de 4 à 6 lits avec douche et lavabo

+ chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte

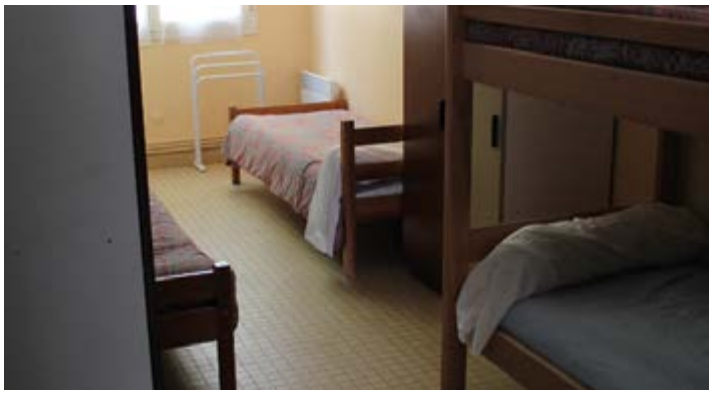

Activités de découvertes

Le milieu naturel
- Le cycle des marées
- Le vent
- La faune et la flore aquatique
- La côte et les paysages de bord de mer
- Les dunes
- Les marais
- Le cycle de l'eau
- Cuisine vendéenne

Le milieu humain
Découverte des activités liées aux domaines suivants :
- Le port de pêche et la filière du poisson
- Le port de plaisance
- Les marais salants
- L'habitat traditionnel
- Les histoires et traditions régionales

Thème
Le Moyen Âge p.8

Visites et sorties
- La pêche à pied et la constitution d'un aquarium
- L'écomusée du Daviaud
- Biotopia
- Les ports de Saint-Gilles Croix de Vie
- Le moulin de Rairé
- Le Kulmino
- Les marais salants

Activité sportive

Char à voile
Lieu : plage de Saint-Jean de Monts.
Déplacement en car.
Niveaux des classes : CE2/CM1/CM2
Encadrement : moniteurs Brevet d'État

Damgan
Morbihan

Bord de mer

4 CLASSES

110 LITS

CYCLE 2 et 3

kermor@ouloiret.fr

Situation

Entre Vannes et Nantes, entre la presqu'île de Rhuys et la presqu'île Guérandaise, respirez l'air iodé de l'océan, découvrez notre cœur de pays et les charmes de la Vilaine océane. Dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Damgan est une station balnéaire qui offre des paysages littoraux, des plages et permet la découverte du milieu marin tout en longeant l'océan en passant par le port traditionnel de Pénerf.

Implantation

Le centre est situé à 500 mètres du centre-ville de Damgan et à 1,5 km de la mer.
Parc clôturé de 2 hectares avec aires de jeux.

L'hébergement

5 bâtiments de plain-pied

1 bâtiment cuisine / restaurant + bibliothèque / salle de jeux
1 bâtiment lingerie / hébergement du personnel + atelier bateaux
2 bâtiments hébergement + 2 classes dans chaque
Chambres de 4 à 6 lits avec douche et lavabo
Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte
1 bâtiment salle polyvalente avec scène de spectacle / table de ping-pong et billard

Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Le cycle des marées
- La pêche à pied et la constitution d'un aquarium
- La faune et la flore aquatique
- La côte et les paysages de bord de mer
- Collecte et classification de coquillages
- Observation des oiseaux
- Les marais salants
- Découverte des Dunes

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le port de pêche et la filière du poisson
- Les élevages : l'ostréiculture (24 enfants maximum)
- Les marais salants
- Les histoires et traditions régionales

Thème

Nature et patrimoine p.8

Visites et sorties

- Le château de Suscino
- La ville de Vannes / L'aquarium de Vannes
- Les marais salants de Saint-Armel
- La table des Marchands à Locmariaquer
- Le Cairn de Gavrinis
- Carnac (techniques préhistoriques)
- Le port de Lorient
- La forêt de Brocéliande
- L'écomusée de Saint-Dégan

Activité sportive

Voile

Lieu : plage de Kervoyal à Damgan.
Déplacement à pied.
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Encadrement : moniteurs Brevet d'État
Support : optimist / catamaran / caravelle

Autre thème possible :

(nous consulter)

- Théâtre

Crocq
Creuse

Campagne

4 CLASSES

100 LITS

CYCLE 2 et 3
crocq@ouloiret.fr

Situation
Situé dans le Limousin le village de Crocq a conservé son aspect traditionnel. On retrouve facilement ses origines médiévales, la disposition des maisons regroupées autour du château fort… Un savoir-faire particulier a permis de préserver certaines petites industries, les filatures de Felletin et les célèbres tapisseries d'Aubusson. Lieu de départ idéal pour partir à la découverte du milieu naturel Creusois et plus particulièrement la découverte des volcans d'Auvergne tout proches.

Implantation
À la sortie du village de Crocq, à 770 mètres d'altitude. Centre implanté dans un parc boisé de 6 hectares avec aires de jeux, carrière et manège couvert pour l'activité équitation.

L'hébergement
6 bâtiments
- Bureau et logement du personnel
- 1 pavillon infirmerie
- Cuisine et salle à manger
- Salles d'activités et sellerie

+ 2 bâtiments d'hébergement

Le bâtiment « bleu »
Rez-de-chaussée : 2 salles de classe + 1 bibliothèque.
1er étage : 10 chambres de 4 à 7 lits avec douche et lavabo. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte

Le bâtiment « orange »
Rez-de-chaussée : 10 chambres de 4 à 6 lits + 2 blocs sanitaires. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.
1er étage : 2 salles de classe + 5 chambres de 3 à 5 lits + 2 blocs sanitaires. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.

Activités de découvertes

Le milieu naturel
• Étude du paysage
• La forêt
• La faune et la flore
• L'architecture régionale

Le milieu humain
Découverte des activités liées aux domaines suivants :
• Le village
• L'élevage et les activités agricoles
• La filature et la tapisserie
(de la Brebis à la Tapisserie d'Aubusson)

Thème
Les volcans p.8

Visites et sorties

• Le moulin à chanvre du Foulon*
• L'étang d'Urbe / Le dolmen
• La filature de Felletin*
• La manufacture d'Aubusson*
*sorties en liaison avec le module laine

L'équitation

Lieu : carrière ou manège couvert du centre OUL.
Écurie de 14 poneys sur place.
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 6 et 10 jours
Encadrement : moniteur Brevet d'État

Ingrannes

Loiret

Campagne

2 CLASSES

58 LITS

MATERNELLE
CYCLE 2 et 3
ingrannes@ouloiret.fr

Situation

Sa situation privilégiée à l'orée de la forêt d'Orléans et à la fois proche des exploitations agricoles lui permet de proposer une palette d'activités diversifiées en relation avec le milieu naturel. Sans oublier sa proximité avec Orléans et la Loire inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, vous permettront de découvrir les richesses naturelles et aussi son patrimoine historique.

Implantation

En lisière de la forêt d'Orléans, à 35 km d'Orléans et 130 km de Paris. Le centre, **conçu pour un accueil dès la maternelle**, est implanté dans un parc clos de 2 hectares avec aires de jeux, enclos avec animaux, basse-cour et étang aménagé pour la pêche.

L'hébergement

L'aile de jour

Cuisine/salle à manger + 2 salles de classe + 1 salle polyvalente avec cheminée comprenant la bibliothèque 2 blocs sanitaires.

L'aile de nuit

12 chambres de 4 à 6 lits avec blocs sanitaires. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.

Activités de découvertes

Le milieu naturel
- La forêt
- La faune et la flore, indices de présence
- Les milieux humides : mares et étangs
- Le potager

Le milieu humain
Découverte des activités liées aux domaines suivants :
- Le village d'Ingrannes
- Les métiers de la forêt
- L'élevage
- Le monde agricole

Thème

La Loire p.9

De la terre à l'assiette p.9

Visites et sorties

- Le musée de Nibelle
- Ferme de la Boulaie (la vie des vaches à viande et le métier d'éleveur à Ingrannes).
- Visite d'une ferme biologique

Autres thèmes possibles :
(nous consulter)

- Développement durable
- Écriture / slam
- Marionnettes
- Musique
- Arts Plastiques
- Éducation à l'image avec : **Régie Môme**
https://www.facebook.com/regiemome/

Les Caillettes

Loiret

Campagne

1 CLASSE

30 LITS

CYCLE 2 et 3

lescaillettes@ouloiret.fr

Situation

Le refuge des Caillettes est situé au cœur de la forêt d'Orléans, plus grande forêt domaniale de France. Elle est traversée par le canal d'Orléans alimenté par de nombreux étangs. Une forêt domaniale de chênes et de pins sylvestres qui abrite de nombreuses espèces animales, fera la joie des enfants en offrant de grands espaces de liberté et de découvertes.

Implantation

Le centre des Caillettes, propriété de l'Office National des Forêts et géré par l'Œuvre Universitaire du Loiret, se trouve au cœur de la forêt. Il faut impérativement emprunter 1 à 2 km de chemin forestier pour y accéder.

L'hébergement

2 bâtiments reliés entre eux

Le bâtiment « Coisnon »

Cuisine / salle à manger / bureau + 1 salle de détente avec cheminée comprenant la bibliothèque.

Le bâtiment « Pin »

7 chambres de 5 lits avec douche, lavabo et toilette.
Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.
1 salle de classe.

Activités de découvertes

Le milieu naturel

- La forêt
- La faune et la flore, indices de présence
- Influence de l'homme sur l'environnement
- Les milieux humides : mares et étangs
- Le cycle de l'eau
- Fabrication d'un hôtel à insectes

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le village de Nibelle
- Les métiers de la forêt
- L'élevage

Visites et sorties

- Le musée Saint-Sauveur de Nibelle. Artisanat rural. Déplacement en car.
- Le belvédère des Caillettes. Point culminant de la forêt d'Orléans. Déplacement à pied.

Autres thèmes possibles :

(nous consulter)

- Astronomie
- Charbon *(selon période)*
- Les métiers de la forêt
- Argile
- Écriture / slam
- Marionnettes
- Musique
- Arts Plastiques
- Éducation à l'image avec : **Régie Môme**
https://www.facebook.com/regiemome/

Conditions générales de vente

Préambule

Les séjours scolaires proposés dans ce catalogue sont ouverts à tous. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente conformément au décret n°94.490 du juin1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92.645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercices relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Réservation des séjours

Afin de satisfaire au mieux vos demandes, nous vous conseillons de nous indiquer plusieurs centres et dates, par ordre de préférence. Dès réception de l'ensemble des demandes nous vous transmettons une proposition de séjour avec le lieu et la date de votre séjour. Après confirmation de votre part, et dans les délais demandés par les services de l'Éducation Nationale, nous nous chargeons de vous transmettre le dossier d'autorisation de départ à destination de votre inspection académique, ainsi que les documents à destination des familles.

Assurance / Agréments

L'ensemble de nos centres d'hébergement sont agréés par le ministère de l'Éducation Nationale et par le ministère de la Jeunesse et des Sports. De plus, tous nos séjours sont agréés ANCV. L'association OUL a souscrit auprès de la MAE (n° 0018528793) une assurance responsabilité civile, recours et rapatriement pour le compte de ses participants. Les frais médicaux durant le séjour seront avancés par l'association, dès le retour un chèque de remboursement sera demandé aux familles en échange de la feuille de soins.

Prix

Les prix indiqués s'entendent toutes taxes comprises (TTC) et sont fermes et définitifs durant toute l'année scolaire en cours.
Nos tarifs comprennent le nombre de séances d'activités présentées dans le catalogue en fonction de la durée du séjour.
Nos tarifs comprennent l'ensemble des prestations ci-après :

- L'accompagnement dans l'élaboration de votre dossier administratif.
- Les voyages aller-retour en car conformément à législation en vigueur.
- L'hébergement et la restauration.
- Présence d'un·e directeur·rice permanent sur chaque centre.
- L'encadrement de la classe : animateur·rice selon le taux d'encadrement prévu par le BO n°26 du 29/06/2023 (1 adulte pour 12 enfants en élémentaire et 1 adulte pour 8 enfants en maternelle) pour la vie quotidienne, les activités et le transport.
- La mise en place des activités de découvertes du milieu animées par les animateur·rice·s du centre.
- L'organisation des sorties / visites et l'encadrement des activités spécifiques par des moniteurs diplômés.
- Le matériel pédagogique nécessaire pour la réalisation des activités.

Facturation / Paiement

La classe sera considérée comme une seule entité et sera facturée pour la totalité du groupe. Un·e responsable du groupe sera désigné·e dans le retour de la fiche de confirmation. L'enseignant·e encadrant·e de la classe ne fait pas l'objet de facturation. Le paiement du solde sera effectué après séjour sur facturation des enfants réellement partis. La·le responsable percevra néanmoins à l'avance les versements des participants. L'association accepte les chèques ANCV des familles qui seront déduits de la facture. En cas de participation de votre municipalité, les montants seront déduits de votre facture. Mode de versement : par chèque mentionnant la référence de la facture ou par virement bancaire.

Conditions d'annulation

- Plus de 90 jours avant le départ : retenue des 30%
- Entre 90 et 60 jours avant le départ : 50% du prix total
- Entre 60 et 15 jours avant le départ : 75% du prix total
- Entre 15 et le jour du départ : 100% du prix total

Toute modification d'effectif devra être communiquée dans les plus brefs délais à l'association pour ne pas avoir de frais d'annulation.

L'association OUL entend assumer pleinement sa responsabilité, mais celle-ci ne saurait être engagée dans un cas de force majeure. Pour des raisons de sécurité ou, en cas de circonstances exceptionnelles, l'association OUL peut se voir dans l'obligation de modifier un lieu de séjour, un programme ou ses prestations. Dans cette éventualité, l'OUL proposera des prestations de remplacement de qualité équivalente ou supérieure sans supplément de prix.

Règlement général sur la protection des données

L'association OUL collecte et traite les données personnelles des participants dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données RGPD (entrée en vigueur le 25 mai 2018) et conformément à la Loi Informatique et Liberté (6 janvier 1978). Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par l'association OUL font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations de communication et de fourniture de prestation. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les services proposés par l'association. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

Bulletin officiel n°26 du 29 juin 2023

VIE SCOLAIRE

Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics

Temps forts dans le parcours scolaire de chaque enfant, les sorties scolaires favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences, concourent à l'épanouissement des élèves et participent à leur ouverture au monde.
En les confortant avec le réel, les sorties scolaires permettent d'illustrer les enseignements scolaires, de les compléter et de leur donner du sens. Elles offrent aux élèves des moments partagés et une expérience sociale unique propices à la découverte d'un nouvel environnement naturel ou culturel et à la réalisation de projets collectifs. Elles privilégient les modes de transport les plus respectueux de l'environnement. Ainsi, tout élève, quel que soit son milieu social d'origine, doit pouvoir bénéficier d'au moins un voyage scolaire au cours de sa scolarité obligatoire. Par conséquent, les écoles et les établissements scolaires sont invités à encourager l'organisation de ces séjours.
Les sorties scolaires obligatoires se déroulent durant les heures d'enseignement inscrites à l'emploi du temps des élèves et impliquent une assiduité identique. Elles peuvent comprendre la pause méridienne.
Les autres sorties scolaires sont facultatives. Elles incluent notamment les sorties scolaires sans nuitée qui ont lieu dans les pays étrangers frontaliers et les voyages scolaires, qui sont des sorties scolaires facultatives comprenant une ou plusieurs nuitées se déroulant en partie hors temps scolaire.
La présente circulaire fixe les principes généraux qui leur sont applicables. S'inscrivant dans la continuité des travaux initiés avec la publication du catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement, elle poursuit un triple objectif : simplifier durablement l'organisation des voyages scolaires ; favoriser la participation de tous les élèves aux sorties scolaires en y associant étroitement les parents ; harmoniser le traitement des demandes d'autorisation de sorties scolaires sur le territoire national.
Des fiches pratiques, disponibles sur le site éduscol, précisent les conditions d'organisation et la procédure d'autorisation à destination des équipes éducatives.

1 – UNE ORGANISATION SIMPLIFIÉE

La programmation et l'organisation des sorties scolaires constituent une réelle opportunité de mobiliser les acteurs de la communauté éducative ainsi que des partenaires extérieurs à l'École afin d'œuvrer ensemble en faveur de la réussite des élèves, dans le souci constant de leur sécurité.

1.1 – Les objectifs pédagogiques de la sortie scolaire

Les sorties scolaires constituent un temps et un espace propices à l'acquisition et l'approfondissement de savoirs et savoir-faire transversaux, mobilisant des enseignements différents. Elles constituent également un cadre structurant permettant de développer les savoir-être inhérents au vivre-ensemble, au respect de l'autre et de son environnement.
Le projet de sortie scolaire est conduit par un ou plusieurs enseignants dans le cadre du projet d'école ou d'établissement. Quel que soit le type de sortie, les activités pratiquées viennent nécessairement en appui des programmes scolaires et nourrissent le projet pédagogique de la classe.
La sortie concerne de préférence une classe entière ou, à tout le moins, un groupe d'élèves présentant un intérêt commun pour le thème pédagogique de la sortie. La durée des voyages scolaires doit rester compatible avec la mise en œuvre des programmes. Les enseignants veillent à se reporter à l'annexe de la présente circulaire ainsi qu'aux fiches consultables sur la page éduscol dédiée aux sorties et voyages scolaires et précisant les modalités d'organisation pédagogique, matérielle et financière.

1.2 – Les autorisations préalables

Afin de réduire les délais d'instruction, la transmission des dossiers par voie dématérialisée est à privilégier. En effet, les demandes d'autorisation doivent être traitées rapidement afin que l'organisateur puisse, si nécessaire, apporter les aménagements au projet dans les meilleurs délais. Dans le premier degré, les sorties scolaires sans nuitée, qu'elles revêtent un caractère obligatoire ou facultatif, sont autorisées par le directeur d'école. Les voyages scolaires sont autorisés par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) chargé de la circonscription, après

accord du directeur d'école et information au directeur des services de l'éducation nationale (Dasen), qui, en cas de séjour hors du département, en avertit son homologue du département d'accueil dans les meilleurs délais.
Dans le second degré, les sorties et voyages scolaires sont autorisés par le chef d'établissement. Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation des voyages scolaires et sur leurs modalités de financement. Les voyages scolaires à l'étranger font l'objet d'une information au Dasen.
Quel que soit le niveau scolaire concerné, dès lors qu'une sortie scolaire est facultative, elle nécessite de collecter l'autorisation des responsables légaux de l'élève mineur ainsi que, lors d'une sortie en dehors du territoire national, l'autorisation de sortie du territoire (AST).

1.3 – La sécurité des déplacements
Les déplacements organisés dans le cadre d'une sortie ou d'un voyage scolaire doivent garantir la sécurité des élèves. Lors d'un voyage scolaire, la présence dans l'équipe d'encadrement d'une personne formée aux premiers secours est obligatoire sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit, si aucun membre de la structure d'accueil ne l'est.
Par ailleurs, les accompagnateurs de voyages scolaires autres que les personnels de l'éducation nationale sont soumis à un contrôle d'honorabilité par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs des infractions sexuelles et violentes (FIJAISV), effectué par les services départementaux de l'éducation nationale. Avant un départ à l'étranger, les organisateurs de voyages scolaires consultent le site du ministère chargé des affaires étrangères afin d'obtenir les informations concernant la situation du pays d'accueil et les formalités administratives requises pour s'y rendre. Ces voyages doivent faire l'objet d'une déclaration par le directeur d'école ou le chef d'établissement sur la plateforme Ariane du ministère précité, permettant aux services consulaires de localiser les participants aux différents séjours renseignés et, le cas échéant, de joindre rapidement les accompagnateurs ainsi que les familles. Parallèlement, les organisateurs de voyages scolaires peuvent également prendre l'attache du délégué académique aux relations européennes et internationales (DAREIC) afin d'être informés et conseillés sur l'organisation de leurs séjours.

2 – DES SORTIES SCOLAIRES PERMETTANT LA PARTICIPATION DE TOUS LES ÉLÈVES
Alors que l'égalité constitue l'un des fondements de notre École républicaine, tous les élèves doivent pouvoir bénéficier des bienfaits éducatifs des sorties scolaires. En tout état de cause, les élèves qui ne participent pas à une sortie scolaire facultative doivent être accueillis dans l'enceinte de l'établissement.

2.1 – L'élaboration d'un projet de sortie scolaire adapté
Le choix du lieu, de leur durée ainsi que la période de l'année scolaire dans laquelle elles s'inscrivent constituent des éléments déterminants pour la réussite des sorties scolaires.
Afin de garantir la participation et l'inclusion de tous les élèves, les enseignants veillent à la mise en adéquation de la nature et de la durée des activités proposées avec les objectifs définis en tenant compte de l'âge et des besoins physiologiques des élèves (durée du transport, temps de pause et de restauration, besoin de sommeil, etc.). À ce titre, les sorties de proximité sont privilégiées pour les élèves de cycle 1.
Les organisateurs de voyages scolaires consultent utilement le catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement, lequel recense l'ensemble des structures labélisées par le ministère en charge de l'éducation nationale pour l'accueil des voyages scolaires. Cet outil, garant de la qualité d'accueil et de séjour des élèves, permet de trouver aisément une structure adaptée au projet pédagogique de l'enseignant.

2.2 – L'inclusion de tous les élèves
L'organisation des sorties scolaires nécessite la prise en compte des besoins d'aménagement et d'accompagnement des élèves en situation de handicap ou à besoin médical spécifique.
Dès l'organisation du projet de sortie scolaire, la participation de ces élèves doit être anticipée sous tous ses aspects : destination, transport, aide humaine, organisation de soins, hébergement le cas échéant, etc. En particulier, le choix du prestataire de transport ou d'hébergement doit tenir compte de leurs besoins spécifiques. En aucun cas, les frais supplémentaires liés à la participation d'un élève en situation de handicap ou à besoin médical spécifique ne peuvent être imputés à sa famille.

2.3 – La recherche de sources de financement
Afin de garantir la participation de tous les élèves aux sorties scolaires, un large éventail de sources de financement peut être mobilisé dans le cadre des sorties scolaires. Les écoles et les établissements scolaires peuvent notamment recourir au financement participatif via La Trousse à projets, plateforme de financement participatif dédiée aux projets pédagogiques de la maternelle au lycée et créée à l'initiative du ministère.
Les enseignants doivent être informés de l'ensemble des sources de financement à leur disposition et encouragés à les utiliser aussi largement que possible. Dans le cadre des sorties scolaires facultatives, lorsqu'une contribution financière est demandée aux familles, celle-ci doit être limitée et ne doit, en aucun cas, conduire à l'exclusion d'un élève pour des raisons financières.
3 – La nécessaire association et participation des élèves et de leurs parents
La pleine participation des élèves et de leurs parents à l'action de l'École est un des leviers en faveur de la réussite de tous. Dans toute la mesure du possible, ils sont étroitement associés au projet de sortie scolaire, de la préparation au bilan.

3.1 – L'implication active des élèves
L'implication active des élèves dans l'élaboration et la concrétisation du projet de sortie scolaire, parce qu'elle concourt à leurs apprentissages, doit être favorisée. Par ailleurs, les instances représentatives des élèves peuvent utilement être associées à l'élaboration et à la concrétisation des projets de sorties scolaires.

3.2 – L'information et la participation des parents d'élèves
Les sorties scolaires, en particulier les voyages scolaires, impliquent une séparation temporaire qui peut donner lieu à des appréhensions. Afin de les dépasser, il importe d'engager très tôt un dialogue avec les parents pour présenter les objectifs de la sortie, notamment lors de la réunion de rentrée. Lorsque l'organisation du projet est plus avancée, les parents d'élèves doivent être informés des conditions d'organisation de la sortie scolaire (objectifs pédagogiques, conditions matérielles, etc.). Une réunion d'information à destination des parents est organisée pour chaque voyage scolaire.
Par ailleurs, au même titre que les instances représentatives des élèves, les parents peuvent être sollicités. Ils peuvent, par exemple, être impliqués dans l'organisation d'actions visant à contribuer au financement des projets. Ils sont également encouragés à participer à l'encadrement des déplacements.

3.3 – Le renforcement de la relation École-familles
Si le maintien d'un lien avec les parents d'élèves, tout au long du séjour, est un fil conducteur indispensable à son bon déroulement, le retour à l'école constitue un pas supplémentaire en faveur du renforcement de la relation École-familles. C'est pourquoi les acquis et réalisations des élèves à l'occasion de toute sortie font l'objet d'une exploitation pédagogique pouvant revêtir diverses formes (constitution de dossiers documentaires, expositions photographiques, projections commentées, etc.), susceptible d'être présentée aux parents et, plus généralement, à l'ensemble de la communauté éducative.
La présente circulaire entre en vigueur le 1er septembre 2023 et abroge, à compter de cette même date, la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la circulaire n° 2005-001 du 5 janvier 2005 relative aux séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré, la circulaire n° 2011-117 du 3 août 2011 relative aux sorties et voyages scolaires au collège et au lycée, ainsi que le I et le III de la circulaire n° 2013-106 du 16 juillet 2013 relative à la simplification des formalités administratives portant sur le transport et l'encadrement des élèves dans le cadre des sorties et voyages scolaires dans les premier et second degrés et ses annexes.
Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et, par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray.

ANNEXE – L'ENCADREMENT ET LA SURVEILLANCE DES ÉLÈVES
1 – Les taux d'encadrement des élèves, hors activités physiques et sportives
Les taux d'encadrement des élèves applicables aux sorties et voyages scolaires diffèrent selon l'âge des élèves. Dans le premier degré, l'encadrement des activités pratiquées, dès lors qu'elles ne sont pas des activités physiques et sportives, est assuré par deux adultes minimum, dont au moins un enseignant.

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle, quel que soit le type de sorties scolaires
Jusqu'à 16 élèves : deux adultes dont l'enseignant de la classe
Au-delà d'un groupe de 16 élèves : un adulte supplémentaire pour 8 élèves

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau élémentaire

SORTIES SCOLAIRES SANS NUITÉE
Jusqu'à 30 élèves : deux adultes dont au moins un enseignant
Au-delà de 30 élèves : un adulte supplémentaire pour 15 élèves

VOYAGES SCOLAIRES
Jusqu'à 24 élèves : deux adultes dont au moins un enseignant
Au-delà de 24 élèves : un adulte supplémentaire pour 12 élèves

Toutefois, à l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe. Si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement à l'école maternelle s'appliquent. Dans le cadre du cycle 3, certaines sorties scolaires sans nuitée peuvent concerner des élèves de niveau élémentaire et des élèves collégiens : seuls les taux d'encadrement à l'école élémentaire s'appliquent. Dans le second degré, il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

2 – L'obligation de surveillance des élèves
Tout au long de la sortie scolaire, l'enseignant a une obligation de surveillance. Il assure la mise en œuvre des activités par sa participation et sa présence effectives. Il peut cependant confier momentanément la surveillance de groupes d'élèves à d'autres adultes, accompagnateur-s ou intervenants, sous réserve :
qu'il sache constamment où sont tous ses élèves, et qu'en cas d'incident il puisse être très rapidement sur place ; qu'il réside sur le lieu d'hébergement lors des voyages scolaires.
L'enseignant donne toutes les indications nécessaires aux autres membres de l'équipe d'encadrement pour assurer la surveillance effective de tous les élèves participant à la sortie. Il s'assure que ces adultes respectent les conditions d'organisation générale déterminées initialement, et plus particulièrement les conditions de sécurité des élèves. En cas de situation mettant sérieusement en cause la qualité de la séance ou la sécurité des élèves, l'enseignant suspend ou interrompt immédiatement l'intervention et rend compte de tout incident à sa hiérarchie.

OUL - 2 rue des Deux Ponts
CS 30724 - 45017 ORLÉANS Cedex 1

www.ouloiret.fr
siege.asso@ouloiret.fr

CONTACTEZ-NOUS
02 38 53 38 61

Association loi 1901 - Agrément tourisme AG 045-97-0001 - Agrément Jeunesse et Éducation populaire